VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 969 rue Dumaine.—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale. Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 22 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Augustin Martin, intestat, en conséquence de Theophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0|0 exigé pour les frais de vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Dessing Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Pacaut, avocat.
17 oct—17 25—nov 8 18 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de choix dans le Premier District.

Borné par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi. Mme Eleonore Brown et als vs la mineure Julia A. Haggerty et als.

Nos 62,528 et 62,916—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par liens de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0|0 d'intérêt par an de ... date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour faire la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du Revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Minerva Gress, femme de Webster Johnson—No 62,654—Cour Civile de District Division C, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour ci-dessus décrite, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune JEUDI le 8 novembre 1900 à midi la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Howard, anciennement St George, Sixième, Septième et Freret, anciennement Jacobs, désigné comme lot No 4, de l'îlet No 8 sur un devis fait par L. H. Pilié, voyer, sous date du 12 avril 1859 déposé pour référence dans le bureau de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 31 pieds 3 pouces de face à ladite rue Howard sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1900, et les frais des timbres du revenu, payant pour l'acte de vente pardevant Chas Schneider, notaire, et déposant 20 0|0 au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur,
303 rue Baronne.
7 oct—7 8 14 21 28—nov 4 7 8

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

$20,000—Bijoux et Articles de Fantaisie, Vitrines et Installations, Deux Coffres-Forts pour Bijoux—$20,000.—Une bonne occasion d'acheter des cadeaux pour Noël à vos propres chiffres, sur les lieux No 1045 rue Magazine, près Joséphine, JEUDI, le 8 nov. 1900, à 11 heures. Succession de William Kurtas. No 62,941—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 8 nov 1900, à 11 heures, sur les lieux No 1045 rue Magazine, près Joséphine en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. juge Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique sans aucune limite ou réserve, le contenu entier du magasin ci-dessus, contenant grand lot de Diamants en Bagues, Broches, Epingles pour cravates, Epingles pour dames, Boucles d'oreilles etc. Grands lots de montres d'or Waltham, Elgin, Howard et suisses à remontoirs et avec clefs, à simple boîtiers et de chasse. Boutons d'or pour manchettes, Boutons pour chemises, Boucles d'oreilles, Boutons pour cols, Colifichets, Breloques pour chaînes de montres, Epinglettes pour dames, Chaînes d'Opéra, Chaînes pour gousset, Croix d'or de toutes qualités, grand assortiment de jeux de boutons pour dames, moderne et antique, épingles de fantaisie pour cravates, Bagues de fantaisie, Marchandises d'argent solide en boîtes consistant en Cuillères, Porte-cartes pour dames, Rouleaux de serviettes en argent, Cuillères à soupe, Cuillères à confitures, Couteaux à beurre, Cuillères à sucre. Grand assortiment de Désen argent Marchandises d'or solide de toutes variétés. Chaînes de col pour dames de 10 à 14 K d'or. Alliances de 10, 14 et 18 K. Bracelets pour dames, Ceintures avec boucles et chaînes. Un grand lot de marchandises de fantaisie, Boîtes japonaises, imitations de bronze, Statues en Biscuit, Porte-cartes en perles, Boîtes à tabac pour hommes, Vases, Vases antiques, Bols à punch bohémiens, Jeux de Toilette, Boîtes de Banque en ferblanc, Argenterie plaquée, Cuillères Rogers, Fourchettes, etc. Livres de prières en allemand et anglais, Rosaires, deux beaux régulateurs, une pendule en bronze avec clochet, Pendules françaises en marbre Seth Thomas, Ansonia, et une variété d'autres. Grand assortiment de chapelets en grains, Bagues en perles, etc. Boutons en perles, Jouets, Cannes avec pommes en or et en ivoire. Lunettes et Lorgnons, et beaux Bijoux de toutes descriptions en plaqué et en doublé, aussi un Grand Coffre-Fort Diebold et un Herring pour Bijoux, 4 fortes vitrines avec comptoirs en noyer vitrière contre le mur, une haute vitrière en argent plaqué, installation de gaz, un grand lot d'outils et d'installations pour joailliers et un lot de meubles de maison, un piano Pleyel, devant être vendus en lots au gré de l'acquéreur.

Condition—Comptant.
29 oct—28—nov 4 8

Succession de Mme Margaret Anders, veuve en premier mariage de John Casper Buck et femme divorcée de Henry Wimber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,136—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Amélia R. Boulenger, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL,
Greffier.
W. O. Kronenberger, avocat.
30 oct—30—nov 3 8

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE BIEN BATI,

Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 62,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet—MARDI, le 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté 13 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois bien bâti Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St Philippe et Ursulines, contenant de chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 8 sur un devis déposé avec E. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 15, ledit lot mesurant d'après ledit devis, 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1|8 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les tax d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
27 oct—27 28—nov 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 62,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, 8 novembre 1900 à 11 heures A. M., sur les lieux.

1206 RUE URSULINES.

ENTRE LES RUES GALVEZ ET MIRO.

Il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée,

Un lot d'effets mobiliers ainsi qu'un billet à recevoir, tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
27 oct—27 28—nov 4 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE

SUPERBE

DEMI ILET DE TERRE,

Rues LESSEPS, Villeré, Urquhart et Pologne.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany.

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division D, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi-îlet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Pologne, Villeré, Urquhart et Lesseps et mesurant 342 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Lesseps par une profondeur de 178 pieds 10 pouces et une demi ligne de profondeur et face sur chacune des rues Villeré et Urquhart le tout plus ou moins; une bonne occasion pour le placeur ou spéculateur d'acheter une propriété capable d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs assumant toutes les taxes de 1900 et payant pour les timbres requis du Revenu Intérieur des Etats-Unis au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

1238 ELMIRE, entre les rues URQUHART et VILLERE.

SUCCESSION DE HENRY KING.

No 63,080—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 13 novembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, (autrefois Gired), Urquhart, Désiré et Elmire, désigné par le No 2, sur un devis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 24 avril 1897, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 4 mai 1897, et mesurant d'après edit devis 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage simple contenant 3 chambres, hangar, etc., et est connu par le No 1238 rue Elmire.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, payant également la partie inexpirée de la police d'assurance, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LAROSE.

No 62,178—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet numéro 6,3, borné par l'avenue St-Roch et les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quinze et seize. Lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Lot numéro dix formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne. Lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds et trois lignes parallèles.

Conditions—comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication ... dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres du R. I. pardevant ... Kernan, notaire.

SMITH & ROSENBERG,
M. C. SMITH, Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet.
30 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 4

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage DE Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.
Nos 2323-2327 rue Dumaine.
Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.
Nos 814-816 rue Tonti.
Nos 818-820 rue Tonti.
Nos 822-824 rue Tonti.
Nos 2328-2330 rue Tonti.
Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.
No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.
No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.

Dossier No 63,257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B:

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune,—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 24 octobre 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 255 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de C. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Dejan, notaire, daté le 23 juillet 1863 et commence à une distance de 81' de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1''' de face à la rue Dumaine. 47' 0" 2''' de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7''' lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 113' 10" 7''' sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quelques trois chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, îlet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 168' de l'encoignure de la rue Miro, et mesurant 35' de face sur la rue Dumaine par 136' 6" ''' de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, notaire daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Siener de F. A. Siener Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 123, p. 243.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District, îlet No 295 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 1?0' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Bazin et Roche, daté le 30 avril 1849, déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2323 et 2325 rue Ste Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet sus-mentionnés et mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti, 30' 7" 7''' de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 148' 10" et 1 1|3''', et est désigné par le No 24 sur le même plan de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de veuve O. Guérin, par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864. Enr. B. T. livre 88, p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et îlet sus-mentionnés, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7''' de largeur sur la ligne du fond et 148' 6" 1 1|2" de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Bazin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 818 et 820 rue Tonti acquis par F. A. Siener de Michel Brignone par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1868. Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et îlet susmentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6''' de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1|2''' de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de A. Cartier, par acte de Phi'. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 73, p 149.

Les améliorations consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 86' 6" 2''' de profondeur vers la droite, et 86' 8" 3''' de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept. 1844, déposé dans le bureau de P. P. Labarre, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste Anne, acquis par F. A. Siener de M. Scholly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T., livre 104 p. 1?6. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, îlet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" ''' de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Siener de veuve et héritiers de C. Rebenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1889. Enr. B. T. Livre 131 p. 12. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, îlet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe, lequel lot forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" ''' de face sur la rue Dorgenois par 89' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889, Enr. B. T. livre 132, p. 113.

Les améliorations à No 2549 rue Dumaine; consistent en une jolie résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, contenant grand salon double, grand vestibule, belle salle à manger, et quelque quatre autres chambres dans la mansarde sont deux chambres, jolis balcons dans la cour est une grande écurie, hangar dépendances citerne et bon puits. La ... de la ... et de ... pavée.

10° Un certain lot de terre dans le même District ... à une distance de 42' 0" ... face à la rue Dorgenois sur 89' 6" de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889, Enr. B. T. livre 132, p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou en deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets en des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt: par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantie par privilèges de vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement; 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat.
27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Marie Avelina Lang femme décédée d'Alfred Foubele— No 60,333—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Douane, le dit lot mesurant 21 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue connu par le numéro municipal 3108 rue de la Douane. Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, y compris les timbres du revenu des Etats-Unis, pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Meunier, avocat.
26 oct—26—nov 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

BONNE Propriété Rémunérative du Second District,

No 605 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

Maison en Briques à un Etage, Louée $25 par Mois.

Succession d'Appoline Potier.

No 61,272—Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet numéro 59, borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourgogne et St-Pierre, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dauphine sur 74 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne maison en briques à un étage ayant six chambres, une bâtisse à l'arrière en briques à deux étages ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Louée $25 par mois. Connue par le numéro 605 rue DAUPHINE.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement l'acte de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur; ledit acte devant être passé pardevant John R. Legier, notaire public, et de contenir toutes les clauses habituelles de sécurité et les acquéreurs de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Robert Legier, avocat.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 21

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage de propriétés foncières d'Alger

Dans le voisinage de la Grande Calle de Desséchement de la Marine.

Dans l'affaire de Thomas E. Glancey et als. vs Michael Glancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61,273.

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 de l'îlet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Elisa et Eveline, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 128 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6.

2° La propriété nue dans un et à trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'îlet No 102, borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington), Elisa et Eveline, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Webster et de la rue Elisa et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Elisa, et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2. Lot No 2, mesurant 31 pieds, 7 pouces de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté contigu au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Elisa et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 129 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Elisa, et 129 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 4. La propriété d'usufruit décrite est vendue sujette au droit d'usufruit de Mme Owen Glancey.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney, notaire, et devant assumer les taxes de l'année courante et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec J. L. Onorato, courtier et encanteur en propriétés foncières, 303 rue Baronne. Les plans à la Bourse.

28 oct—28 31—nov 4 11 18 25—déc 2 3 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Richard H. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,416—Division D—Attendu que W. B. Schmidt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard H. Schmidt, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
1nov—1 5 10

Succession de Saml. A. Troyani.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 63,377—Division C—Attendu que Angelina Pignolo, veuve de Saml. A. Troyani, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Saml. A. Troyani, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
1er nov—1 5 10

Succession de Rosetta Bailey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,197—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Harvey, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. A. Parsons, Avocat.
31 oct—31—nov 4 9

Succession de Mme Mary E. Taliaferro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 63,006—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Edward E. Lucas, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. F. N. Butler Jr avocat.
30 oct—30—nov 3 8

Succession de Mme Eliza Jane Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 61,762—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Wilson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. R. Reeser, Jr avocat.
27 oct—27 31 nov 5

Succession de Veuve Elizabeth Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank R. Schaefer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Henry Chiapella, avocat pour l'exécuteur.
28 oct—28—nov 1 6

Succession de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 55,733—Division B—Attendu que Joseph Simon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Judah Hart, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
24 oct—24 28—nov 2

Succession de Frances E. Isaacson, veuve de Joseph G. Cuneo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,328—Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frances E. Isaacson, veuve de Joseph G. Cuneo, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
24oct—24 28—nov 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District,

Faisant face à la rue Banks, entre les rues White et Dupré (l'arrière rue étant Baudin.)

Metropolitan Bank vs Louis Lester

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,131—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Banks, Dupré, Baudin et White désignés comme îlet 611 et sont désignés par les numéros cinq, six et sept sur un devis par Edgar Pilié, voyer daté le 30 juin 1895, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire en cette ville le 24 juin 1895 et mesurant comme suit: lot No 5 a trente et un pied six pouces et quatre lignes de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds. Lots six et sept ont chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds; les dits lots de terre sont pris et formés de portions des lots Nos cinq, six et sept d'un devis par L. Surgi, daté le 31 décembre 1849, déposé dans le bureau de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, et des portions des lots douze et treize du devis de Olivier et Martin daté le 9 mars 1867 déposé dans le bureau de A. Ducatel, alors notaire comme plan No 22 du livre No sept ainsi qu'il est démontré sur ledit devis par Edgar Pilié en ceci déjà référé ci-dessus.

Un autre lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet comme ci-dessus décrits, désigné par le No quatre sur un devis par Edgar Pilié, voyer daté le 23 février 1892 annexé pour référence à un acte passé pardevant James J. Woulfe notaire en cette ville, le 8 mars 1892, mesurant d'après cela trente et un pieds six pouces de face sur la rue Banks par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terre étant formé de la plus grande partie du lot No quatre et partie du lot No cinq désigné comme tel sur un devis fait par L. Surgi, voyer daté le 31 décembre 1849 ... au bureau de O. H. Perry ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
12 oct—12 13 19 26—nov 2 9 15

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Thomas Killeen, Jr, Adm'r, vs Blum Bros

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,7?8—En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 12 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs Blum Bros en et à un procès intitulé Blum Bros versus James Stewart & Co, No 57,681 du docket de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.
31 oct—31—nov 5 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant les Nos 1310 et 1312 rue Sud Liberté, entre Thalie et Erato.

Henry Meyer vs Mme Devona Vessell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 63,100—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro sept qui est borné par les rues Thalie, Erato, Liberté et (Bent n) maintenant Franklin, et désigné comme lot numéro treize, sur un devis fait par A. Phelps, voyer, le 5me jour de février 1846 et déposé dans les archives de Jules Mossy, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente-deux pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.
12 oct—12 13 19 26—nov 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur dans le Deuxième District.

Connue comme "COMMERCIAL WAREHOUSE."

Portant les nouveaux Nos municipaux 320 et 322 rue Chartres et 530, 534, 536 et 540 rue Conti.

John A. Wogan, Charles N. Wogan et Jules M. Wogan vs "The Commercial Warehouse Co., Ltd."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,245—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachées et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 29, borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée), mesurant en mesure française quarante pieds (40 pieds) de face à la rue Conti par cent vingt pieds (120 pieds) de profondeur, borné sur un côté par la propriété de Cyprien Dufour ou représentant, et sur l'autre côté par la propriété de E. A. Cannon ou représentant, ladite propriété étant connue comme (vieux) No municipal 98 rue Conti.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachées et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 29, borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée), ledit lot ayant en mesure française trente pieds huit pouces (30' 8") de face à la rue Conti sur cent cinquante pieds (150 pieds) de profondeur et est borné sur un côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Jules LeBlanc, et sur l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Frances Duplessis, lequel lot de terre a une distance de cent vingt pieds (120 pieds) est plus étroit et n'a que vingt neuf pieds huit pouces (29' 8") de largeur jusqu'à la ligne du fond.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachées et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 29, borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et Decatur, mesurant en mesure française trente pieds (30 pieds) de face à la rue Chartres sur quatre vingt onze pieds (91 pieds) de profondeur entre lignes parallèles, tout plus ou moins, borné sur le côté vers la rue Conti par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Vve A. Peychaud et sur le côté vers la rue Bienville par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Mme Vve St Romes, et ladite propriété portant les (vieux) Nos municipaux 74 et 76 rue Chartres.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
G. V. Soniat, avocat pour les plaignants.
23 oct—20 21 26—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Connue comme le No 1111 rue Franklin entre les rues Clio et Calliope.

Mme Henrietta Budlig versus la succession de Robert Akkes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,129—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin, Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre "A" sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt député voyer de ville, sous date du 16 décembre 1874, et annexé pour références à un acte passé dans le bureau de Andrew Hero, Jr. notaire, le même jour. Laquelle dite section de terre mesurant en mesure américaine cinquante-deux (52) pieds un (1) pouce et quatre (4) lignes de face sur ladite rue Franklin par cent quarante-deux (142) pieds six (6) pouces et trois (3) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Clio, et sur la ligne de côté la plus près de la rue Calliope le même a une première profondeur de cent douze (112) pieds, de là elle court en angle droit vers la rue Clio vingt-neuf (29) pieds neuf (9) pouces et de là il a une autre profondeur vers la rue Liberté de trente (30) pieds six (6) pouces et trois (3) lignes jusqu'à la ligne du fond, sur quoi elle a une largeur de vingt deux (22) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Robert Legier avocat pour la plaignante.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi, 28 Novembre 1900

Vente de Propriété du Premier District

Mme Elizabeth Bock vs J. D. Blady et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 62,2?1.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec améliorations, etc., qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Freret, Howard, Perdido et Gravier, mesurant treize pieds, de face à la rue Howard sur quatre-vingt dix-huit pieds neuf pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Denegre, Blair et Denegre, avocats pour le plaignant.
27 oct—27 28—nov 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Ash vs The Southern Chemical and Fertilizing Co., Ltd

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 63,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les améliorations, bâtisses, bouilloires, pompes, machines et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 691, borné par l'avenue Hagan, les rues Clark, Gravier et Perdido, moins une portion dudit îlet mesurant plus ou moins, dix-huit pieds de face à la rue Clark sur une profondeur de soixante dix-sept pieds, entre lignes de côté aboutissant à un point et formant l'encoignure des rues Clark et Perdido d'après un plan annexé à un acte pardevant A. Hero Jr., notaire, le 18 novembre 1872, et moins cette portion transmise à la ville de la Nouvelle-Orléans d'après un acte passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 25 février 1898, et enregistré au Bureau des Transferts dans le livre 169, folio 320, incluant tous les droits, voies et servitudes accordés à ladite Compagnie (défenderesse) en vertu de l'ordonnance No 13900 du Conseil de Ville, et par un acte passé pardevant James J. Woulfe notaire, le 25 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Kernan & Gowland, avocats pour le plaignant.
5oct—5 12 19 26—nov 2 8

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE

B. K. Miller vs Edward Butler.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 2634—Division C—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 30me jour de novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Saint Denis, Marengo, Dryades et Constantinople, Sixième District de cette ville, et mesurant soixante pieds de face à la rue Saint Denis sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, comprenant la moitié de deux certains lots de terre numéros neuf et dix, acquis par le présent vendeur de Jacob Locher, de cette ville, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire en cette ville le 5 mai 1874, comme le même est démontré sur un arpentage de Géo. A. G. Blanchard, député-voyer de ville, daté le 13 juin 1872, pour le compte dudit Jacob Locher duquel un croquis des mêmes deux lots est ici annexé montrant la Division effectuée par cet acte. Enregistré C. B. 119, folio 428. Saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.—J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

3 oct—31—nov 4 11 18 25 30

Un cheval, une charrette de déménagement et un jeu de harnais.

Robert J. Maloney vs Emanuel Smith.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans ——En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 3me jour de novembre 1900, à 11 heures A. M.: un cheval, une charrette à déménagement et un jeu de harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

24 oct—24 28—nov 3

Contenu d'une Grocerie et d'une Buvette. Mme Veuve Stanislas F... vs Alex. J. Darrieu.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 2766—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. C. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 9me jour de novembre 1900, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une grocerie et d'une buvette, consistant en groceries, vins et liqueurs, balances, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant, sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Chas J. Theard, avocat pour la plaignante.
23 oct—23 28—nov 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

N. A. Merano vs John J. Egan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1331—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. R. H. Downing juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9me jour de novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Berlin, Arcadie ou Magnolia, Breslau ou Robertson et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No 1, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, le 24me jour de septembre 1?95, lequel lot mesurant d'après ledit devis trente pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Enregistré livre des transferts 171 Folio 547, 24 juin 1899. Bureau des hypothèques livre 645, folio 606, 28 juin 1899. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

10 oct—10 14 18 28—nov—4 9

Mme Veuve J. Déjan vs Luke A. Ateman.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 945—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Phil J. Patorno juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon étude No 1407 rue Chartres, entre Hôpital et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 5me jour de novembre 1900 A 11 heures A. M. Deux charrettes à 4 roues à meubles, aussi deux plaques de licence de ville Nos 25?? et 2577 pour l'année 1900. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions Comptant sur les lieux. CHARLES R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Florence et Roser, avocats pour la plaignante.

24 oct—24 28—nov 5